

**La Division Programme d'Actions National de Lutte contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles (PAN/LCD/GRN) est chargée :**

- De suivre la mise en œuvre de la Convention des nations unies sur la lutte contre la désertification et les protocoles et accords environnementaux qui lui sont associés ;
- D'élaborer le PAN/LCD/GRN et suivre sa mise en œuvre ;
- D'élaborer la stratégie nationale et plan d'action national relatifs à la LCD/GRN et suivre leurs mises en œuvre ;
- De préparer les rapports nationaux sur la LCD/GRN conformément aux recommandations de la convention des nations unies sur la LCD et aux accords internationaux qui lui sont associés auxquels le Niger a souscrit ;
- De promouvoir l'intégration des aspects relatifs à la LCD/GRN dans les stratégies, plans, programmes et projets de développement économique et social et de lutte contre la pauvreté.

***Source : Arrêté N°0061/PM/SE/CNEDD du 6 mars 2012***